

central. C'est le cas, et nous nous acquittons de nos responsabilités dans ce domaine. C'est pour cela que nous produisons tant. Aucun autre secteur de l'économie n'est parvenu à accroître sa productivité de 300 p. 100 en un quart de siècle. C'est ce qui s'est pourtant passé dans l'agriculture. Les agriculteurs ont accepté l'automatisation des tâches et toutes les innovations techniques. C'est que le gouvernement les épaula depuis un quart de siècle.

M. Jarvis: Pourtant, le revenu des agriculteurs baisse.

M. Whelan: J'ai parlé de la circonscription du député. Il m'a avoué lui-même que c'était une des circonscriptions les plus riches du Canada et une de celles qui sont le moins touchées par le chômage. Le député est si modeste qu'il ne voudrait certes pas s'en faire attribuer le mérite.

● (2142)

M. Jarvis: Vous non plus j'espère.

M. Whelan: Le débat sur le budget pourrait se poursuivre plusieurs jours, ce qui permettrait au député de Perth-Wilmot d'ajouter son grain de sel. Je suis sûr qu'il y tient et s'il veut rétablir les faits, il ne manquera pas de nous dire que les agriculteurs du comté de Perth se débrouillent merveilleusement bien. Il ne manquera pas de nous signaler toutes ces choses.

Je voudrais ajouter quelques mots à propos de notre ministre des Finances. J'ai rencontré Jean Chrétien la première fois qu'il est venu à Ottawa.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre.

M. Whelan: Je voulais dire le ministre des Finances. Je n'arrive pas à m'habituer à ne plus appeler les gens par leur prénoms au Parlement car c'est la coutume dans nos campagnes.

Des voix: Bravo!

M. Whelan: Je suis allé voir la mère des parlements. Je crois parfois que notre parlement a perdu l'instinct de la démocratie parlementaire. Je ne veux pas vous faire la leçon, monsieur l'Orateur, mais je me suis récemment rendu à la Chambre des communes en Angleterre. Les députés mettent les pieds sur la table de l'Orateur, ils s'étendent sur les banquettes et s'endorment presque. Après une séance, j'ai dit à un ministre: «Monsieur le ministre, si nous faisons cela au parlement canadien, dont les séances sont télédiffusées, on nous mettrait à la porte.» Le ministre a sitôt fait de me ramener à la réalité. Il m'a répondu: «Monsieur le ministre, c'est ici la Chambre des communes et elle doit toujours ressembler à un endroit réservé au commun du peuple.» Je pense que nous avons perdu cela ici.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre.

M. Dean Whiteway (Selkirk): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) a démontré une fois de plus

Budget—M. Whiteway

au pays qu'il était capable de parler sans notes et sans connaître les faits.

Des voix: Bravo!

M. Whiteway: Il se fait gloire de venir d'un milieu modeste. Son père était cordonnier en Nouvelle-Écosse.

Une voix: Quoi?

M. Whiteway: Cordonnier en Nouvelle-Écosse. Les pêcheurs de cette province ont un petit dicton que le ministre de l'Agriculture connaît peut-être. Il dit ceci: même les poissons ne mordraient pas à l'hameçon s'ils n'ouvraient pas la bouche.

Nous allons devoir faire part du discours que le ministre vient de faire à tous les agriculteurs canadiens car ils seront tous ravis d'entendre parler de la prospérité qu'ils ont connue sans s'en rendre compte pendant des années. Il faudrait citer mot pour mot le discours du ministre à tous les agriculteurs et nous verrons alors si ses propos résisteront à l'épreuve lorsque le premier ministre (M. Trudeau) se décidera à déclencher les élections.

Les députés d'en face parlent fermement et audacieusement; pourtant, nous voici rendus au 18 avril, et il n'y a pas de bref d'élection. Où est le premier ministre ce soir? Je m'attends de le voir marcher dans l'allée d'en face, bref à la main; nous verrons bien alors ce qu'il en est de cette décennie de progrès dont parle le ministre de l'Agriculture, la décennie Trudeau. Le ministre de l'Agriculture hoche la tête. Allez donc derrière le rideau, convoquez le caucus autour de votre chef et voyez s'il a le courage de délivrer le bref ce soir.

Des voix: Règlement!

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre, je vous prie. Je regrette d'interrompre le député. Comme il est 9 h 45, il est de mon devoir, en vertu de l'article 60(7) du Règlement, d'interrompre les délibérations pour mettre aux voix l'amendement dont la Chambre est saisie.

Le vote porte sur l'amendement inscrit au nom du député de York-Simcoe (M. Stevens). Plaît-il à la Chambre d'adopter ledit amendement?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur adjoint: Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. l'Orateur adjoint: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. l'Orateur adjoint: A mon avis, les non l'emportent.